



**HAL**  
open science

## L'œuvre oubliée de Anton Marty

Françoise Daviet-Taylor

► **To cite this version:**

Françoise Daviet-Taylor. L'œuvre oubliée de Anton Marty. Entre la quête de l'absolu et le principe de réalité: mélanges en l'honneur de Jean-Marie Paul, L'Harmattan, pp.139-153, 2003, Ouverture philosophique, 2-7475-4502-4. hal-02149318

**HAL Id: hal-02149318**

**<https://hal.science/hal-02149318>**

Submitted on 6 Jun 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Françoise DAVIET-TAYLOR

## L'ŒUVRE OUBLIÉE DE ANTON MARTY\*

Anton Marty<sup>1</sup> (1847-1914) mérite la plus grande reconnaissance pour avoir consacré sa vie à l'éclaircissement de cet immense continent obscur qui a de tout temps passionné les penseurs, celui occupé par le langage et la pensée. La notoriété du penseur dans les cercles de la pensée linguistique et dans ceux de la philosophie du langage reste encore trop confidentielle (malgré les efforts de quelques-uns, comme O. Ducrot, S.-Y. Kuroda ou encore K. Mulligan), en partie sans doute parce que ses multiples travaux n'ont été que partiellement regroupés dans une œuvre complète, laquelle n'est de plus que difficilement disponible. Nous aimerions par cette présentation générale susciter un regain d'intérêt pour ce linguiste-philosophe oublié.

Marty ouvre en effet une dimension nouvelle aux recherches linguistiques, en installant au cœur de leurs champs d'étude le Sujet, c'est-à-dire le sujet pensant, le sujet parlant, considéré dans toute sa complexité – un être de raison et de passion. On ne peut comprendre, selon Marty, ce qu'est le langage, si les recherches s'en tiennent au seul matériau linguistique fourni par les messages produits. Rien de ce qui se passe « en amont », dans la phase de mise en mots d'une pensée qui veut être transmise, ou de ce qui se passe « en aval », dans la phase de réception du message, ne reste donc étranger à ses investigations ; et tout ce qui relève de l'élaboration psychique par l'homme de son

---

\* Paru dans F. Daviet-Taylor, M. Gangl, A.-S. Petit-Emptaz, *Entre la quête de l'absolu et le principe de réalité*, L'Harmattan, coll. « Ouverture Philosophique », 2003, p. 139-153.

<sup>1</sup> Né à Schwyz (Suisse), Anton Marty est mort à Prague. Étudiant à Wurtzbourg, il enseigne comme professeur à l'Université de Tchernovtsy (Ukraine), puis à l'Université allemande de Prague (1880-1913). Le psychologisme de F. Brentano, dont il fut le disciple et l'ami, sert de cadre théorique à toute son œuvre.

expérience interne grâce au matériau que lui offre la langue (que l'expérience soit d'ordre physique, psychique, émotionnelle ou imaginative) n'échappe à son champ de recherche. L'acquisition de l'«outil» qu'est le langage par l'enfant en fait naturellement partie intégrante. Marty, grâce à la pénétration de son regard de chercheur et l'amplitude du domaine qu'il s'est délimité apparaît être un précurseur des recherches contemporaines, guidées de plus en plus par le souci de l'interdisciplinarité, les chercheurs se voyant – de gré ou de force – appelés à dialoguer avec des disciplines tenues jusque-là à distance, mais devenues voisines. C'est ainsi que les linguistes sont appelés à travailler avec les psychologues et les médecins (les troubles du langage, le fonctionnement cérébral, etc.). Les travaux de Marty ouvrent la voie aux théories de l'énonciation, aux études des phénomènes de grammaticalisation, aux théories de la linguistique pragmatique, aux recherches en cognition et en imagerie cérébrale. Leur étude est d'un immense profit, les questions traitées ayant toujours la même urgence.

C'est que Marty s'attaque, comme d'ailleurs son contemporain G. Frege, à rien de moins qu'au phénomène du sens en général, fait qui explique que ce linguiste-philosophe soit sorti du cadre restreint auquel l'étude du langage semblait devoir rester confinée, à savoir à l'étude du signe, à ce qui se trouve délimité par ce que F. de Saussure appellera un peu plus tard le « signifiant » et le « signifié ». Et si Marty élargit le questionnement aussi bien du côté de l'utilisateur du langage (le sujet pensant et parlant) et des modalités impliquées par cette activité – perception, nomination, conceptualisation – que du côté du sujet qui reçoit le message adressé (consacrant une place de choix aux modalités de réception et d'interprétation du message par ce dernier), c'est que Marty conçoit le langage depuis la finalité même qu'il lui reconnaît :

celle de communiquer, de transmettre un message. Marty a en effet une conception finaliste du langage : celui-ci n'est pas inné, mais est le résultat d'une activité consciente, et sa finalité première est d'influencer la vie psychique de l'allocuté.

C'est à l'édifice d'une « sémantique descriptive générale du discours » que Marty entend consacrer ses travaux. Aussi bien du côté de la production que de celui de la réception du message linguistique, les questions soulevées par Marty apparaissent toujours comme centrales : quelle est la constitution du passage entre pensée et expression ? À quels niveaux les outils linguistiques interviennent-ils ? Comment sont-ils créés et comment sont-ils mobilisés ? Comment évoluent-ils dans le temps ? À l'autre bout de la chaîne : comment l'allocuté comprend-il ce qui lui est communiqué ? Quelle est la dynamique de cette compréhension ? C'est un immense terrain que Marty, en linguiste éclairé autant par la philosophie que la psychologie, ne cesse d'explorer.

La complexité de la tâche étant esquissée, dévoilons sans plus attendre le nom de l'outil terminologique dont Marty s'est doté pour avancer dans les questions qu'il avait soulevées, outil sur lequel s'appuie l'architecture de tous ses travaux : c'est la « forme interne » (*innere Sprachform*), un concept forgé pour rendre compte, au plus près, aussi bien du cheminement et du dépôt de la pensée dans le langage, de la pensée qui s'exprime par le langage, que de l'élaboration de la compréhension, de l'interprétation de ces messages. Car, selon Marty, la langue n'offre pas un décalque parfait et sans lacune (*lückenloser Abdruck*) de la pensée, et cet outil épistémologique (la forme interne) doit lui permettre de questionner correctement son matériau et d'apporter des réponses conséquentes au problème du sens, interrogé depuis ce postulat d'un décalque imparfait de la pensée dans la langue. (Pour prendre ici un exemple, des

différences au plan du contenu perceptif, dans la perception des couleurs, peuvent ne pas être reprises au plan de l'expression. Cette question est traitée dans son ouvrage *Die Frage nach der geschichtlichen Entwicklung des Farbensinnes*, 1879.)

Revenons au terme-clé de « forme interne ». Le terme est humboldtien. Marty va lui donner une complexité tout autre. Chez Humboldt en effet, le terme renvoie au domaine intermédiaire entre le référent et le signifiant – domaine reconnu comme étant celui de la signification. Marty, quant à lui, conçoit deux niveaux intermédiaires entre le référent et le signifiant : le niveau de la signification et le niveau de la forme interne. La première, la signification, est donnée par le découpage méréologique du monde, de la réalité, au niveau du référent. La seconde, la forme interne, permet, quant à elle, de rendre compte des mécanismes imaginatifs permettant la compréhension de la première, à savoir de la signification. Dans son étude de la philosophie du langage chez Marty, O. Ducrot rappelle l'origine du concept de forme interne et de cette distinction entre Humboldt et Marty :

... le même référent peut être désigné, selon les langues, par des expressions qui évoquent des images tout à fait différentes. Ainsi – l'exemple est de Humboldt – l'éléphant est appelé, dans certaines langues africaines, « l'animal à deux dents », dans d'autres « l'animal à trompe », ou encore « l'animal qui boit deux fois ». Humboldt et Steinthal en concluent que les locuteurs de ces dialectes ont construit, à propos des mêmes objets, des concepts différents. On admet dans cette perspective que les trois expressions possèdent des "significations" différentes, de sorte que l'emploi de l'une ou de l'autre implique une vue différente de la réalité [...]. Marty part des mêmes faits que Humboldt, mais il n'en tire pas les mêmes conclusions. Pour lui, la forme [interne] ne relève pas de la signification, mais des méthodes utilisées par la langue pour manifester cette signification<sup>2</sup>. »

La préoccupation première de Marty a ainsi toujours été, pour chaque phénomène exploré – aussi bien de nature lexicale que syntaxique, étudiant ainsi des

---

<sup>2</sup> O. DUCROT : *Logique, structure, énonciation*, Paris, Minit, 1989, p. 113. C'est nous qui soulignons.

domaines aussi divers que l'évolution sémantique des mots, l'extension d'emploi de figures de style, ou encore l'extension d'emploi de structures syntaxiques ou prédicatives, — de clarifier la délimitation de ce qui relève du sens, de la signification et de ce qui relève de son expression linguistique, au moyen de la forme interne. Dans chacune de ces études, il a considéré comment la forme interne (figurative dans tel cas, constructive dans tel autre) participe de la construction du sens et des moyens de sa transmission.

Rappelons à présent à quels domaines la forme interne a été appliquée par Marty et esquissons quelques-uns des résultats auquel il est parvenu.

Nous allons voir le cas exemplaire de son étude de la « phrase impersonnelle », exemplaire parce qu'illustrant magistralement un cas de confusion entre le sens et la forme d'expression. Ce n'est pas parce qu'en surface, la structure prédicative est de type sujet-prédictat qu'il doit nécessairement lui correspondre une structure sous-jacente de même type, et qu'il y faille ainsi absolument chercher, en face du prédicat, un sujet. C'est que la forme interne de cette structure prédicative s'est étendue historiquement à un domaine dont elle ne servait pas l'expression à l'origine.

Avant d'examiner les considérations de Marty sur cette question cruciale, reprenons le cadre théorique général qui les sous-tend, à savoir la conception qu'a Marty de la signification et des lois qui permettent à celle-ci d'évoluer.

Son concept de « signification », nous l'avons vu, a son assise du côté de l'allocuté, de la réception du message par celui-ci, puisque la « signification » est selon lui le « phénomène psychique éveillé chez l'allocuté ». Marty a d'autre part, comme G. Frege, une conception référentielle de la « signification » d'un terme. Pour lui, les

signes, à l'origine compréhensibles de par leur ressemblance ou association immédiate (par l'habitude ou la répétition) avec le désigné, ne sont devenus conventionnels que par l'extension « de proche en proche » de leur emploi, extension rendue possible grâce aux deux lois de « similitude » et de « contiguïté ». Marty reconnaît à ces lois une importance unique, puisqu'il voit en elles un véritable mécanisme au service du « sujet créateur de langage ». En employant telle forme sonore déjà associée à telle signification, le locuteur peut ainsi transmettre une nouvelle signification : ainsi par exemple, pour « saisir », le syntagme verbal « saisir (avec la main) » sert-il à l'expression abstraite « saisir par la pensée ». Le sujet crée par là un relais nouveau entre forme sonore et sens. C'est ainsi que par analogie avec le domaine physique, d'autres domaines de l'expérience, tel que le domaine psychique, deviennent accessibles à leur tour à la désignation.

C'est le même phénomène d'extension d'emploi d'une forme – ici, d'une structure prédicative binaire (sujet - prédicat) – à un nouveau type de phrase, la phrase impersonnelle – qui explique que cette dernière, malgré la structure en surface qui semble la structurer (la structure sujet - prédicat), n'est en réalité, en structure profonde, pas construite par celle-ci.

Cette question des « phrases impersonnelles » a passionné les logiciens et les grammairiens allemands des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, comme d'ailleurs la question des phrases exprimant l'« existence ». Voulant comprendre ce qui était en jeu dans la prédication de l'impersonnel, Marty, comme le logicien Ch. Sigwart, s'est trouvé conduit à remonter à la source et à reposer la question de fond : quel est véritablement le rapport entre la grammaire et la logique ? Sa contribution originale (*Über subjektlose Sätze*, 1888-1895) est d'avoir précisément remis en question le fait largement accepté

que le jugement exprimé dans la phrase impersonnelle est construit sur la structure logique sujet - prédicat (*es - regnet*). Pour cela, il lui a fallu redéfinir ce qu'était un « jugement ». Marty a ainsi reconnu, outre le jugement double, un autre type de jugement, le jugement simple, lequel n'est pas exprimé par la structure dyadique sujet - prédicat. Marty, comme J. S. Mill et Brentano, considère que la simple « acceptation ou le [simple] rejet d'un contenu représenté » – par exemple « pluie » dans la phrase impersonnelle *es regnet* « il pleut » – est nécessaire et suffisante pour qu'il y ait « jugement ». Il faut et il suffit en effet d'un « signe qui évoque une représentation » et d'un « signe qui annonce le représenté comme devant être accepté [ou rejeté] ». Marty permettait ainsi de comprendre un phénomène de grammaticalisation ayant conduit une structure prédicative à prendre en charge un type de proposition auquel elle n'était pas à l'origine attribuée ; et de montrer que les analyses considérant ces phrases impersonnelles comme étant « sans sujet » (*subjektlose Sätze*) faisaient fausse route, la question de l'« absence » d'un « sujet » ne se posant pas pour ces phrases, structurées par un jugement simple.

Cette définition du jugement a permis à Marty de considérer ce qu'il y a de commun à toute synthèse prédicative, quelle que soit la séquence syntaxique de la phrase dans laquelle la synthèse prend forme. L'acte judiciaire est partout le même, que ce soit dans les phrases impersonnelles ou existentielles, ou dans des assertions « catégoriques ». En effet, c'est la « matière » (*Materie* ou *Stoff*) soumise à l'acceptation ou à la réfutation qui est simple ou qui est composée. Dans le cas des phrases impersonnelles ou existentielles, la matière du jugement est simple : une représentation conceptuelle (« pluie ») est posée, laquelle doit être acceptée ou réfutée. C'est la



matière minimale du jugement (dit alors « thétique »). Le même acte judiciaire se rencontre dans la « formule catégorique », mais il porte dans celle-ci sur une matière « composée », puisqu'il admet ou réfute pour un « sujet noétique » (*das Kind* « l'enfant ») – lui-même posé par un jugement – tel « prédicat » (*läuft* « court »), obtenu également par jugement. La formule catégorique est au départ l'expression adéquate du jugement « double » : c'est là sa « signification ».

Cette forme prédicative s'est donc ainsi étendue à l'expression des jugements d'existence et aux phrases impersonnelles, qui n'ont que la « forme interne et externe de l'assertion catégorique », sans en avoir la signification. C'est pourquoi, la complexité de ces phrases est trompeuse. Dans le jugement catégorique, en revanche, la structure sujet-prédicat correspond réellement à une structure de pensée, et ce n'est que dans cette dernière qu'on peut véritablement parler, en syntaxe grammaticale, de sujet et de prédicat.

La syntaxe grammaticale n'est donc pas toujours un matériau d'analyse fiable. C'est pourquoi le recours à la notion de « forme interne » permet-elle de rendre compte du changement de signification des éléments concernés : sujet et prédicat renvoyaient à l'origine à des catégories de pensée (la « substance » et l'« accident »), qui ont donné lieu à des catégories grammaticales (le « substantif », l'« actif », le « passif »). Ces catégories deviennent des formes internes quand elles ne sont plus utilisées que symboliquement, comme c'est le cas dans tel substantif abstrait (par exemple le mot « lion » quand, au lieu de représenter le concept de lion, il fait signe vers le sens « guerrier, combattant héroïque » ou dans tel emploi du verbe « être »).

C'est par un glissement analogue de la fonction de représentation, laquelle ne

s'épuise pas immédiatement dans ce qu'elle est censée représenter, que la structure logique sujet-prédicat a prêté sa forme interne à l'expression des phrases impersonnelles ou existentielles, dépourvues de sujet comme de prédicat.

C'est dans le troisième article de la longue étude que Marty a consacrée aux phrases impersonnelles (étude dont la publication s'étend sur onze années, cf. bibliographie) que Marty donne de la notion de forme interne la première explication approfondie et précise :

c'est « une représentation qui établit un lien associatif (*Band der Assoziation*) entre le signe extérieurement perceptible et sa signification, c'est-à-dire le contenu psychique qu'il a pour but d'éveiller chez l'allocuté<sup>3</sup>.

Cette représentation relayante ou médiatrice (*Hilfsvorstellung*), ne s'épuise pas dans une signification, mais fait signe vers un autre sens (comme le cas de « lion » vu plus haut). La forme interne est donc un moyen d'expression (*Ausdrucksmittel*, *Sprachmittel*) qui permet à une forme figée d'aller au-delà de ce qu'elle est censée représenter, et doit être alors correctement interprétée dans la phase de réception.

C'est dans ses *Untersuchungen zur Grundlegung der allgemeinen Grammatik und Sprachphilosophie* (1908) que Marty exposera sa théorie générale du signe. Comme le philosophe américain C. S. Peirce, il en ressentait l'urgence. Mais ce livre est malheureusement resté inachevé. Du projet initial, seul le premier tome est paru du vivant de l'auteur, tandis que *Psyche und Sprachstruktur*, *Satz und Wort* et *Über Wert und Methode einer allgemeinen beschreibenden Bedeutungslehre* furent regroupés par

---

<sup>3</sup> *Über subjektlose Sätze und das Verhältnis der Grammatik zu Logik und Psychologie*, in *Vierteljahresschrift für wissenschaftliche Philosophie*, vol. 8, n° 3, p. 298.

O. Funke et édités sous le titre général de *Recherches pour fonder une grammaire générale et une philosophie du langage*. La toile de fond philosophique sur laquelle ces *Recherches* – comme les articles sur les phrases impersonnelles – se déploient, est en partie constituée par l'édifice critique kantien, dont Marty conteste de nombreux points.

Marty émancipe la grammaire de la logique, en remettant en cause la position que Kant défendait, lequel interprétait la syntaxe judicative d'après le modèle offert par la syntaxe prédicative (dans laquelle une « propriété » est attribuée à une « chose »). Marty, estimant que Kant confond « représentation » (*Vorstellung*) et « signification » (*Bedeutung*), entreprend de dégager le véritable sens de ces deux syntaxes.

Ainsi, ni la classification kantienne des jugements (avec la déduction des catégories), ni la confusion entre l'acte de juger et celui de représenter (Kant les regrouperait tous deux sous le même vocable, « penser »), ni la distinction qui, dans les activités mentales relevant de l'intérêt, sépare les sentiments des actes de volonté, ni la conception des sens interne et externe comme modes subjectifs de la représentation (Kant aurait laissé irrésolue la question cruciale du rapport entre « contenus de représentation » et « réalité »), ne constituent pour Marty des matériaux adéquats pour élaborer une théorie du signe linguistique.

C'est chez son maître, le philosophe et psychologue Franz Brentano, que Marty a trouvé une classification propre à rendre compte, dans sa sémantique descriptive, de l'ensemble des « phénomènes psychiques » dont relèvent les jugements. Brentano distinguait trois types de « phénomènes psychiques » – les « représentations », les « jugements » et les « émotions » – types auxquels répondent chez Marty les « éléments qui suggèrent une représentation » (que sont les noms), les « éléments qui suggèrent un

jugement » (que sont les assertions) et enfin les « éléments traduisant les émotions » (que sont les phrases interrogatives, injonctives, désidératives, exclamatives). Rappelons que Brentano est le premier à avoir clairement distingué l'approche « descriptive » (laquelle opère par classifications) de l'approche « génétique », soucieuse avant tout de l'évolution des faits étudiés. Cette distinction préfigure l'opposition « synchronie » / « diachronie » de Saussure.

C'est ainsi que les problèmes liés à la distinction du sens et de l'expression ne peuvent être traités, selon Marty, que dans un cadre « descriptif », c'est-à-dire synchronique. En effet, Marty remet en cause les positions des néo-grammairiens (comme H. Paul), qui fondent leur analyse du sens sur des considérations historiques, telle que le découpage d'un mot en une racine et une désinence. Selon Marty, ces considérations diachroniques sont absentes de la conscience linguistique du sujet parlant qui l'emploie.

La leçon que nous pouvons tirer de l'œuvre d'Anton Marty est qu'il faut questionner les phénomènes étudiés à la source, autant dans leur genèse historique dans la langue que dans leur élaboration mentale et psychique chez le sujet. Parti du constat qu'il n'y a pas d'isomorphisme entre les moyens linguistiques et les contenus de pensée, Marty apparaît être ainsi, au-delà du précurseur de la linguistique structuraliste (de ses structures profonde et de surface), un penseur qui, convaincu du principe d'économie de la langue – il y aurait beaucoup plus de catégories de pensée que de catégories de langue – ouvre la voie qui mène vers les théories de l'énonciation et des recherches cognitives.

Françoise DAVIET-TAYLOR  
CIRPALL, EA 7457,

## **BIBLIOGRAPHIE**

- BROENS, O. : *Darstellung und Würdigung des sprachphilosophischen Gegensatzes zwischen Paul, Wundt und Marty*, Bonn, 1913.
- DAVIET, F., « Anton Marty (1847-1914) : À propos de l'origine du langage ; À propos des phrases sans sujet ; De la philosophie du langage ; Espace et Temps, J. F. Mattéi (éd.), *Encyclopédie Philosophique Universelle : Les Œuvres Philosophique*, Paris : Presses Universitaires de France, 1992.
- DAVIET, F., « Christoph Sigwart (1830-1904): La Logique », J. F. Mattéi (éd.), *Encyclopédie Philosophique Universelle : Les Œuvres Philosophiques*, Paris : Presses Universitaires de France, 1992.
- DUCROT, O. : *Logique, structure, énonciation*, Paris, Minuit, 1989, p. 112-120.
- FUNKE, O. : *Innere Sprachform: eine Einführung in A. Martys Sprachphilosophie*, Reichenberg, Sudetendeutscher Verlag Franz Kraus, *Prager deutsche Studien* 32, 1924.
- KRAUS, O. : *Anton Marty : sein Leben und seine Werke*, Halle, 1916.
- KURODA, S.-Y. : *Aux quatre coins de la linguistique*, Paris, Seuil, 1979, p. 119-199.
- LANDGREBE, L. : *Nennfunktion und Wortbedeutung: eine Studie über Martys Sprachphilosophie*, Halle, Akademischer Verlag, 1934.
- LEOPOLD, W. F. : article critique sur *Nachgelassene Schriften*, *Language*, vol. 27, no. 3, 1951, p. 367-370.
- MARTY, A. : *Über den Ursprung der Sprache*, Würzburg, 1875 (reprint : Francfort-sur-le-Main, Minerva Verlag, 1976).
- MARTY, A. : *Die Frage nach der geschichtlichen Entwicklung des Farbensinnes*, Vienne, 1879.
- MARTY, A. : *Über subjektlose Sätze und das Verhältnis der Grammatik zu Logik und Psychologie*, série de sept articles publiés dans *Vierteljahresschrift für wissenschaftliche Philosophie*, vol. 8 (n° 1, p. 56-94 ; n° 2, p. 161-192 ; n° 3, p. 292-340), année 1884 ; vol. 18 (n° 3, p. 320-356 ; n° 4, p. 421-471), année 1894 ; vol. 19 (p. 19-87 et 263-334), année 1895.
- MARTY, A. : « Über das Verhältnis von Grammatik und Logik », *Symbolae Pragenses*, Festgabe der Deutschen Gesellschaft für Altertumskunde in Prag zur 42. Versammlung deutscher Philologen und Schulmänner in Wien, 1893.
- MARTY, A. : *Untersuchungen zur Grundlegung der allgemeinen Grammatik und Sprachphilosophie*, Halle, Niemeyer, 1908.
- MARTY, A. : *Zur Sprachphilosophie : die « logische », « lokalistische » und andere Kasustheorien*, Halle, Niemeyer, 1910.
- MARTY, A. : *Raum und Zeit*, Halle, Max Niemeyer, 1916.
- MARTY, A. : *Gesammelte Schriften*, 2 vol. éd. par J. Eisenmeir, A. Kastil et O. Kraus, Halle, Niemeyer, 1916-1920.

- MARTY, A. : *Nachgelassene Schriften*, comportant trois titres appartenant aux *Untersuchungen zur Grundlegung der allgemeinen Grammatik und Sprachphilosophie* :
- 1) *Psyche und Sprachstruktur*, éd. par O. Funke (avec une introduction), Berne, Francke, 1940 (2<sup>e</sup> éd., 1965) ;
  - 2) *Satz und Wort: eine kritische Auseinandersetzung mit der üblichen grammatischen Lehre und ihren Begriffsbestimmungen*, Reichenberg, 1925 (1<sup>ère</sup> éd.) / Berne, Francke, 1950 (2<sup>ème</sup> éd.) ;
  - 3) *Über Wert und Methode einer allgemeinen beschreibenden Bedeutungslehre*, 1926 (1<sup>ère</sup> éd.) / Berne, Francke, 1950 (2<sup>e</sup> éd.).
- MULLIGAN, K. (éd.) : *Mind, Meaning and Metaphysics: The Philosophy and Theory of Language of Anton Marty*, Dordrecht, Kluwer, 1990.
- PARRET, H. : « Le Débat de la psychologie et de la logique concernant le langage : Marty et Husserl », H. PARRET (éd.), *History of Linguistic Thought and Contemporary Linguistics*, Berlin / New York, De Gruyter, 1976, p. 732-771.
- RAYNAUD, S.: *Anton Marty, filosofo del linguaggio : uno strutturalismo presaussuriano*, Rome, La Goliardica Editrice, 1982.